

Image not found or type unknown



Reclamation de paiement de salaire

Par **dehame**, le **06/10/2012 à 21:16**

Bonjour, je souhaite faire une lettre de réclamation à mon ancien employeur pour pouvoir obtenir le paiement d'indemnités suite à un contrôle d' URSSAF comment procéder ?

Par **DSO**, le **06/10/2012 à 21:27**

Bonjour, Vous n'êtes pas très précis dans ce que vous voulez réclamer à votre ancien employeur. De quelles indemnités s'agit-il ? Cordialement, DSO

Par **dehame**, le **06/10/2012 à 21:37**

suite au contrôle d' URSSAF il s'avère que les heures supplémentaires que j'ai faites ont été majorées de 10 % au lieu de 25 %

Par **DSO**, le **07/10/2012 à 08:49**

Bonjour, Vous pouvez donc réclamer la régularisation de ces heures supplémentaires par courrier RAR à votre ancien employeur, sur une période de 5 ans à compter de votre demande. Si l'employeur refuse de s'exécuter, il faudra alors saisir le Conseil de Prud'hommes compétent pour faire valoir vos droits. Cordialement, DSO

Par **dehame**, le **07/10/2012 à 19:49**

merci pour les conseil et bonne soiree

Par **pat76**, le **09/10/2012 à 16:53**

Bonjour dehamernrnVous dépendiez de quelle convention collective chez votre ex-employeur.rnrndans certaines branches les heures supplémentaires sont majorées à 10% (restauration traditionnelle par exemple).